



**Syndicat National des
Cadres des
Industries chimiques
et parties similaires
(S. N. C. C.)**

Escalier A
2ème étage droite
94, rue LaFayette
75010 – PARIS

Téléphone : 01 53 24 66 99
Télécopie : 01 42 46 72 97

Email : secretariat.sncc@wanadoo.fr
president.sncc@wanadoo.fr

Web : www.sncc-cfecgc.org

Imprimé par nos soins

Les Fiches Techniques

Les Fautes disciplinaires

58

**Syndicat National des Cadres
des Industries chimiques et
parties similaires
(S. N. C. C.)**



CONVENTIONS COLLECTIVES RATTACHEES

- Industries chimiques
 - Industrie pharmaceutique
 - Caoutchouc
 - Plasturgie
- Verre et métiers du Verre
 - Instruments à Ecrire
 - Pharmacie d'Officine
- Répartition pharmaceutique
- UNION
- Industries du textile

Type de faute	Licenciement justifié	Procédure de Licenciement	Préavis	Indemnité de licenciement	Indemnité de Congés payés
Faute légère	Non				
Faute simple	Oui	La procédure doit être suivie	Oui	Doit être versée	Doit être versée
Faute grave	Oui	La procédure doit être suivie	Non	Non	Doit être versée
Faute lourde	Oui	La procédure doit être suivie	Non	Non	Non mais uniquement pour ceux acquis pour l'année en cours. Oui pour les années précédentes

NOTES

